



## PROGRAMME DE FORMATION

GR CIVAM PACA

# ÉVALUER LA FAISABILITÉ D'UN MAGASIN DE PRODUCTEURS

Cette formation est faite pour vous si vous souhaitez...

- Analyser les conditions de la viabilité commerciale et économique d'un magasin de producteurs
- Évaluer les incidences sur la ferme de l'implication dans un magasin de producteurs

## Contenu

### Distanciel (en amont)

- Cadre réglementaire à respecter par les magasins de producteurs;
- Positionnement de l'opportunité pour sa ferme de s'engager dans un projet de magasin selon l'ambition du projet collectif,

### Présentiel

- Calcul du potentiel commercial d'un emplacement ;
- Mesure des ventes des fermes apporteurs du magasin par famille de produits ;
- Analyse des incidences sur le système de production et commercialisation.
- Mesure de l'incidence du choix d'un rayon viande traditionnel pour la faisabilité d'un projet de magasin
- Identification des éléments clés de la faisabilité économique d'un projet de magasin de producteur
- Création et analyse du plan de financement d'un magasin de producteurs.
- Positionnement des structures juridiques les plus adaptés à la conduite d'un projet de magasin

## Méthodes pédagogiques / Moyens matériels et outils

- Méthodes pédagogiques : Apports théoriques et méthodologiques ; exercices individuels et collectifs ; analyses de cas concret.
- Moyens matériels et outils : diaporama, présentations orales, ateliers de mise en pratique

## Modalités d'évaluation

- Evaluation par QCM de fin de formation pour évaluer le niveau de compréhension atteint et vérifier que les stagiaires sont en capacité de comprendre les éléments clés d'un plan de financement prévisionnel d'un magasin de producteurs.

## INFORMATIONS PRATIQUES

- **Date** : 8 et 9 janvier 2024
- **Durée** : 17 heures (dont 3 à distance à faire la première semaine de janvier)
- **Horaires** : 9h30 - 13h / 14h-17h30
- **Lieu** : Pernes-les-Fontaines
- **Date limite d'inscription** : 31 décembre 2024
- **Repas** : tiré du sac
- **Intervenante** : Laurence Rouher, formatrice circuits-courts à l'AFIPAR
- **Responsable de formation** : F. Marcadé, Animateur-coordonateur, 06 77 20 40 70, francois.marcade@civampaca.org
- **Public ciblé** : Les agriculteurs et agricultrices du Vaucluse et des départements limitrophes
- **Pré-requis** : aucun pré-requis nécessaire
- **Tarifs** : Prise en charge par VIVEA selon éligibilité (vérifiez la consommation de votre plafond annuel auprès de VIVEA). Prise en charge par les OPCO pour les salariés agricoles et non agricoles, contactez-nous pour obtenir un devis d'un montant de 425 €. Pour les autres cas, contactez-nous.
- **Validation de la formation** : Délivrance d'une copie de la feuille d'emargement ou d'une attestation individuelle de formation
- **Besoin de vous faire remplacer ?**  
Contactez votre service de remplacement

Conditions générales de formation du GR CIVAM PACA consultables en ligne  
[https://www.civampaca.org/formation\\_structure\\_conditions.php?id=33](https://www.civampaca.org/formation_structure_conditions.php?id=33)

Programme diffusé le 13 décembre 2023

Action réalisée avec le soutien financier de

